

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 419

présenté par
M. Saint-Martin

ARTICLE 29 V

À l'alinéa 19, supprimer les mots :

« Par dérogation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.